

X. Quandoquidem humanas habere manus dicitur ut se habeat circa *manualia*: et utrum capacitās ejus tentata sit circa artes aut si quæ in eo notata sint ingeniosiora quam in cæteris animantibus et quousque progrediatur ejus sive ratio, sive quid analogum.

XI. Ut se habeat circa aquas, ipsas timeat necne, sit urinator ⁽¹⁾ vel contra et de modo natationis.

XII. Ut se habeat circa somnum.

XIII ⁽²⁾. Diligentissime tota ejus observetur facies, præsertim oculi et in eis pupilla, an rotunda, an oblonga, ut in felibus, et nuper in Gattamaminona appareat; præterea mentumne ac malas habeat; utrum etiam aures immobiles.

XIV. Ejectiones ejus notentur in quantitate et qualitate.

XV. Quandoquidam plerumque quadrupes incedere dicitur, an liberius et commodius quandoquidem erectus progrediatur quam simia, et per quod temporis et spatium.

XVI. Partem inferiorem, pilis, ut aiunt, obsitam, cum quo præsertim animali participet, et de ejus commissura cum superiori, seu humana, notato ejus loco.

XVII. An cum digitorum fissura ungues simul humanos, tam in manibus quam in pedibus, possideat et quot numero digito.

XVIII. Qualis vox ejus; et si minus articulata, ut se habeat in amore vel odio, ira vel timore.

XIX. Generaliter omnes ejus passiones et animi motus attendantur, ex quibus de humanitate ejus, vel contra, indicationes sumantur.

XX. De valetudine ejus, si firma aut imbecillis, et quibus morborum generibus sit obnoxium inquiratur.

Postremo ut in vita ejus omnia videntur observanda, ita in fine singula, si mortem appetat; ac tum demum omnia ejus membra anatomica considerata, ita ut ex ossibus ejus squeletos fabricari possit ⁽³⁾.

L'ÂGE DE PIERRE DANS LA DUBREKA,

PAR M. E.-T. HAMY.

Les renseignements relatifs à l'âge de pierre, qui a précédé chez les nègres les premières connaissances métallurgiques, s'accroissent de plus en plus précis depuis quelques années. J'ai eu récemment l'occasion icimême ⁽⁴⁾ de rappeler, à propos d'une intéressante trouvaille faite à Libreville par M. J.-C. Reichenbach, les principales découvertes de haches polies accomplies depuis un demi-siècle au Sénégal ou en Guinée. J'aurais pu ajouter à la liste, déjà longue, des gisements signalés sur la côte occiden-

⁽¹⁾ *Urinator*, plongeur.

⁽²⁾ F^o 93.

⁽³⁾ Bibl. nat., ms. fr. 17309, f^o 92-93.

⁽⁴⁾ E.-T. Hamy, *L'âge de pierre au Gabon* (*Bull. du Mus. d'hist. nat.*, 1897, p. 154-156).

tales, ceux des régions intérieures que M. Issel a fait brièvement connaître ⁽¹⁾.

J'aurais pu dire aussi quelques mots des observations importantes recueillies par M. Cochetoux dans la région des cataractes inférieures du Congo ⁽²⁾, quoiqu'elles aient porté non plus sur des pierres polies, mais sur des instruments grossièrement éclatés. Ces derniers sont en effet fort analogues à ceux des collections Zboïnski, Regnault et Wadon, que j'avais rapidement mentionnées. Ils ne diffèrent pas non plus de ceux que MM. les docteurs Bourguignon, Ledosera y et Moreels viennent de montrer à Bruxelles ⁽³⁾ et qui ont été aussi ramassés dans la région des cataractes en aval du Stanley-Pool.



Tous ces instruments de pierre taillés en phlitanite, en grès ou en quartzite ont pour caractères communs d'être façonnés à larges éclats, irréguliers, convexes sur les deux faces, relativement épais au centre, et de forme tantôt à peu près ovale, tantôt presque amygdaloïde, de manière à rappeler vaguement ceux de Hoxne et de Saint-Acheul ⁽⁴⁾.

Ce sont des spécimens presque semblables, seulement de proportions plus étroites et plus allongées que vient de m'envoyer de Hambourg M. Fr. Colin. Ils ont été trouvés cependant dans une région bien différente et fort éloignée, la vallée de la Dubréka, l'une de nos rivières du Sud ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ A. Issel, *Sopra un'ascia d'ematite rossa proveniente del paese del Niam-niam, lettera al Marchese G. Doria* (*Annal. del Mus. Civic. di Storia Naturale di Genova*, vol. XX, 1884). — Id. *Di alcuni nuovi manufatti d'ematite rossa* (*Ibid.*, Scr. II, vol. II, 1885).

⁽²⁾ Cochetoux, *Contribution à l'étude de l'anthropologie du Congo* (*Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VIII, p. 77-79, pl. IV-VI, 1889-1890).

⁽³⁾ Les observations de M. Cochetoux avaient été recueillies entre Lukungu et Kimpessé, Kimpessé et N' Sona N' Gunga. Celles du docteur Ledosera y ont été prises un peu en avant de Tumba (kilom. 185 du ch. de fer du Congo), sur un plateau, à un peu moins d'une lieue de la rivière N' Gunga (kilom. 196) ou dans la plaine même de Kimpessé, en avant de la rivière Lukala (kilom. 169).

Les échantillons du docteur Bourguignon que j'ai vus sont de la rive gauche de la Malunda (kilom. 138) et ceux du docteur Moreels ont été recueillis, sans localité précise, entre Manianga et Léopoldville. (*Exposition universelle de Bruxelles, Sect. internat. des Sciences anthropol.*).

⁽⁴⁾ Voir notamment les planches IV et VI du mémoire déjà cité de M. Cochetoux.

⁽⁵⁾ La Dubréka ou Dubréca est, comme l'on sait, l'une des rivières dites ri-

M. Fr. Colin a créé récemment à Massa M'bombo, dans cette rivière, un nouveau centre d'exploitation, et c'est dans un défrichement qu'ont été rencontrées les deux pierres travaillées qu'il m'a offertes et que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux. Ce sont des outils fusiformes, étroits et épais, terminés par une pointe relativement acérée.

Le mieux conservé mesure 0 m. 124 de long, 0 m. 32 de large et 0 m. 22 d'épaisseur.

Ils ont été taillés jadis à larges éclats dans une matière que M. Lacroix a reconnue être une *labradorite*⁽¹⁾, et depuis lors si fortement roulés, que tous les reliefs des deux surfaces sont mousses et indécis; les bords de l'instrument ont toutefois conservé leur tranchant presque intact sur tout le pourtour de la pièce. Il y aura quelque intérêt à rapprocher la figure que j'ai fait reproduire ci-contre de quelques-unes de celles qui accompagnent le mémoire déjà cité de M. Cochetoux dans le tome VIII du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*.

SUR L'IDENTITÉ SPÉCIFIQUE DU CERVUS ALBIROSTRIS (PRZ. 1884)
ET DU CERVUS THOROLDI (BLANF. 1893),

PAR E. DE POUSARGUES.

En 1889, M. W. L. Sclater⁽²⁾ signala à l'attention des zoologistes un Cerf provenant du Tibet, dont la ramure comptait dix pointes et se faisait remarquer par l'absence des deuxièmes andouillers de base (*bez-tine*). S'appuyant principalement sur ce dernier caractère, et n'ayant d'ailleurs à sa disposition qu'une tête isolée, M. W. L. Sclater rangea provisoirement ce Cerf dans le groupe des *Pseudaxis*, en l'assimilant avec doute au *Cervus Dybowskii* (Tacz.).

En 1893, M. W. T. Blandford⁽³⁾ reçut du Dr Thorold la dépouille complète d'un Cerf dont la tête et la ramure présentaient exactement les particularités indiquées quatre ans auparavant par M. W. L. Sclater. M. Blan-

nières du Sud, qui débouche dans l'Atlantique un peu au delà du 10° degré, derrière Konakry, chef-lieu de la Guinée française.

(1) « C'est une labradorite, m'écrivit M. Lacroix, c'est-à-dire un basalte sans périclase, ou plutôt presque sans périclase, car dans la lame mince que je viens d'examiner se rencontre un petit grain de ce minéral. La roche est essentiellement constituée par des microlites d'augite et de labrador avec fort peu de magnétite. La petitesse de ces microlites et l'absence de phénocristaux expliquent la compacité de l'échantillon ».

(2) W. L. Sclater, *Journ. As. Soc. Beng.*, vol. LVIII, pt. II, p. 186, pl. XI, 1889.

(3) W. T. Blandford, *Proc. Zool. Soc. London*, p. 444, pl. XXXIV, 1893.